

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
08 DECEMBRE 2005**

Présents :

Elus municipaux :

Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Michel GENDREAU, Adjoint au Maire, Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Valérie UZANU, Conseillère Municipale.

Membres titulaires et membres suppléants :

Pierre CAILLETON, Jean-Pierre GERVAIS, M. AILLET, Janine GACHIGNARD, Chantal LEBRET, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Patrick BAUDIN, Laurence VIOT, Sabine SIMON, Gérard GIRARDEAU, Hervé HERAUD, Patrick Pascal MARTIN, Jean-Claude ROY, Gwenael LE GUILLOU, Olivier SIONNEAU, Claude ROI, Jean-Marie MACAIRE, Florence GOUPIL.

Agents municipaux :

Olivier THOMAS, Chef du service voirie, Robin DEGREMONT, Coordinateur de l'information de proximité, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(e)s :

Franck GIRAUD, Conseiller Municipal, Joël RENOUX, Conseiller Municipal, Jacques LARGEAU, Claude POUPIN, Alain DEMOUCHEY, Christophe GERMAIN, Annabelle GAUTHIER, Agent Maire de Quartier de Sainte-Pezenne.

Absent(e)s :

Christine LESTABLE, Jean-Claude GAUTIER, Patrick MARTIN, Henri BOULEGUE.

Démission de Alain DEMOUCHEY pour des raisons professionnelles.

Ouverture de la séance : 20h40

Michel PAILLEY indique que les commissions concernées par un dossier seront mentionnées sur les prochains relevés de conclusion, afin de bien les identifier.

Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 25 octobre 2005.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion.

Objet : Point sur l'eau, présenté par Nicole GRAVAT (cf documents joints dans les dossiers).

A ce jour, la ressource principale qui est celle du Vivier n'est pratiquement plus utilisable. Nous restons au niveau 2 jusqu'à nouvel ordre, avec le Chat-Pendu activé, qui compense le manque des ressources du Vivier et des Gachets. La situation générale, toutes ressources confondues, reste très préoccupante pour 2006. Les Niortais et les services municipaux, notamment le service des espaces verts ont été vigilants sur leur consommation en eau, toutefois les arrêtés de limitation des usages en eau en vigueur fin novembre ont été reconduits par M. le Préfet des Deux-Sèvres jusqu'au 17 décembre 2005. Une information sera donnée à chaque conseil de quartier sur la situation.

Réponse Mairie/Conseil.

Des coupures d'eau ont-elles été envisagées ? : la possibilité de couper l'eau a longuement été étudiée par les différentes communes car nous ignorons comment la situation va évoluer. La présence d'un hôpital, d'une clinique et de maisons de retraite fait que la ville de Niort ne peut être coupée en approvisionnement et il est difficile de couper seulement des quartiers. A priori le département des Deux-Sèvres ne connaîtra pas de coupures.

Y a-t-il un observatoire de l'eau au niveau régional ? : oui c'est en cours de réalisation.

Auparavant une source alimentait tout le quartier de Sainte-Pezenne, cette source existe-t-elle toujours ? : nous allons nous renseigner.

Objet : Pont de Surimeau, présenté par Olivier THOMAS et Michel GENDREAU.

Le service voirie est à la phase projet, l'objectif est de joindre une proximité inter-quartier. Le pont sera similaire au pont actuel avec une voie de trois mètres de large pour les véhicules ne permettant pas le passage alterné. Des trottoirs de 1,50 mètres de large de chaque côté du pont sont préconisés pour faciliter le passage des personnes en situation d'handicap. Des rampes seront prévues pour la circulation des cyclistes et des piétons qui seront prioritaires sur les cyclistes. Les travaux devraient débuter fin juin jusqu'à fin octobre 2006. La circulation sera interrompue de juin à octobre 2006, elle devrait donc être rétablie pour l'automne 2006.

Objet : Organisation des commissions.

Michel PAILLEY demande aux membres des commissions de fixer ce soir la date de leur prochaine réunion. Il propose également aux conseillers qui ne sont pas encore inscrits d'indiquer leur commission de leur choix.

➤ Commission Aide à la Personne (cf document joint dans les dossiers) :

La commission se réunira mardi 17 janvier 2006 (heure et lieu à fixer) qui déterminera son rapporteur ce soir-là. Olivier SIONNEAU et Florence GOUPIL s'ajoutent pour intégrer la commission.

➤ Commission Equipement/Bâtiment/Urbanisme :

La commission se réunira jeudi 5 janvier 2006, 20h30 (l'agent de la Mairie de Quartier réservera la salle du Presbytère si celle-ci est disponible). Les associations utilisatrices de la Maison de l'Association seront invitées. Maurice VINCK sera le rapporteur de la commission. Janine GACHIGNARD s'ajoute dans la commission.

➤ Commission Circulation/Sécurité/Voirie :

La commission se réunira mercredi 11 janvier 2006 (heure et lieu à fixer). Jacques LARGEAU sera le rapporteur de la commission. Olivier SIONNEAU, Gérard GIRARDEAU, Claude ROI, Patrick MARTIN et Patrick BAUDIN s'ajoutent dans la commission.

➤ Commission Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/ Environnement :

La commission se réunira mercredi 21 décembre 2005 (heure et lieu à déterminer). Le rapporteur sera désigné ce soir-là.

Objet : Règlement intérieur du conseil de quartier.

Michel PAILLEY demande aux conseillers de quartier s'ils ont des suggestions ?

Réponse Mairie/Conseil.

Point 1.1 « composition du bureau » : indiquer que le secrétariat est assuré par l'agent de la Mairie présent lors du bureau. La phrase sera positionnée à la fin du paragraphe « le bureau se réunit sur convocation ... ».

Point 2.1 « les Co-Présidents » : remplacer « les co-présidents convoquent et président l'Assemblée Générale ... » par « les co-présidents convoquent et président les réunions du conseil de quartier .. »

Dernière phrase du même point : remplacer « chacun des co-présidents ne peut déléguer ses attributions ... » par « aucun des co-présidents ne peut déléguer ses attributions au sein du conseil de quartier à une autre personne. En cas de vacance des deux co-présidents le secrétaire convoquera le bureau pour envisager la tenue d'un conseil de quartier exceptionnel pour remédier aux absences simultanées des deux co-présidents »

Point 2.2 « le secrétaire » ajouter au début du paragraphe : le secrétaire est un agent municipal désigné par la Mairie.

Les conseillers de quartier recevront le document modifié.

Objet : Questions diverses.

- Lundi 28 novembre, la programmation espaces publics 2006 a été présentée aux conseils de quartier, le document est joint dans les dossiers de ce soir. Sera proposé sur le budget 2006 du conseil de quartier : 60 000 euros pour la deuxième tranche de la rue du Moulin d'Ane et 40 000 euros pour le Grand Feu.

La rue du Moulin d'Ane sera étudiée par la commission circulation/sécurité/voirie et le Grand Feu sera pris en charge par la commission entretien/aires de jeux/espaces verts/environnement.

- Rue du Coteau Saint Hubert (sécurisation de la sortie de l'école Louis Aragon) : suite à une ancienne demande du conseil de quartier, le service voirie propose un projet d'aménagement qui consisterait à rétrécir la chaussée avec l'aménagement de passages piétons. La circulation serait alternée, les véhicules allant vers l'Avenue de Nantes seraient prioritaires. Il est proposé au conseil de quartier de financer les travaux hauteur de 20 500 euros. Cependant un projet de réaménagement global (et notamment la création d'une nouvelle entrée) est à l'étude. Jacques LARGEAU a assisté à cette réunion cet après-midi. C'est pourquoi l'opportunité de faire le rétrécissement pour 20 500 euros doit être repensé. Le plan explicatif des travaux sera envoyé aux membres de la commission.

- L'association des petits de Jacques Prévert « le Chant des Toiles » se réunira tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 dans la salle du Presbytère. L'association doit contacter Jacques LARGEAU ou Agnès DELAVAL pour la réservation.

- Salle des fêtes : tout le matériel est disponible. En ce qui concerne les sièges le service patrimoine bâti et moyen est en négociation avec l'entreprise pour la date d'installation qui n'est pas encore fixée. L'enrobé du parking devait être terminé fin décembre 2005. Le miroir des toilettes a été déplacé. Les produits d'entretien ont été déplacés dans le local prévu à cet effet, il manque les balais qui ont été commandés. La porte des toilettes a été dégradée, la réparation sera prise en charge par l'assurance de l'association. La demande concernant les loges a été

transmise, le devis est en attente. Le projet du règlement intérieur des salles municipales est en cours de signature par le Maire. Ce règlement pourra évoluer. Le prix, par rapport à l'office, sera divisé par deux. L'état des lieux sera fait à l'entrée, si la salle n'est pas remis en l'état, les locataires de la salle paieront un prix plus important de location qui comprend le nettoyage. Les associations paieront une participation aux fluides sur toute la durée de leur réservation et le prix normal le jour concerné par un spectacle payant. A partir du mois de janvier 2006, une femme de ménage viendra une fois par semaine. La fuite signalée a été réparée.

- Le proviseur du lycée professionnel horticole propose de mettre à disposition la surface de deux hectares qui longe la rue de l'Hometrou aux pexinois. Pourquoi ne pas l'aménager en parking ? La commission entretien/aires de jeux/espaces verts/environnement va y réfléchir.

- L'association des parents d'élèves de l'école Jacques Prévert aimerait disposer d'une salle dans la Maison de l'Association.

Réponse du Conseil.

- salle des fêtes :

Projet du règlement intérieur des salles municipales : savoir si les associations paieront la location de la salle. Voir également le paiement des fluides.

Apporter une retouche en peinture pour la scène.

PROCHAINES REUNIONS 2006

BUREAUX

Jeudi 12 janvier, 20h30, Mairie de quartier de Sainte-Pezenne

Jeudi 2 mars, 20h30, Mairie de Quartier de Sainte-Pezenne

CONSEILS DE QUARTIER

Mardi 7 février, 20h30, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne

Mardi 11 avril, 20h30, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne